

Arrêté conjoint n°2008_____ /MTSS/SG/DGPS
portant nomination des membres du comité de pilotage
des études de faisabilité d'un système national
d'assurance maladie

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

- VU** la Constitution ;
- VU** le décret n°2007-349 /PRES du 04 juin 2007 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU** le décret n°2008-517//PRES/PM/SGG-CM du 03 septembre 2008, portant remaniement du Gouvernement du Burkina Faso ;
- VU** le décret n°2007-424/PRES/PM/SGG-CM du 13 juillet 2007 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- VU** le décret n°2006-378/PRES/PM/MTSS du 04 août 2006 portant organisation du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale ;
- VU** le décret n°2008-154/PRES/PM/MEF du 02 avril 2008 portant organisation du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- VU** le décret n°2008-736/PRES/PM/MTSS/MEF portant création, attributions, composition et fonctionnement du comité de pilotage des études de faisabilité d'un système national d'assurance maladie

ARRÊTÉ

Article 1 : Les personnes dont les noms suivent sont nommées membres du comité de pilotage des études de faisabilité d'un système national d'assurance maladie

Au titre des représentants de l'État

- Monsieur TAMINI Gabriel, Conseiller aux affaires sociales Présidence du Faso ;
- Monsieur KABORE Félix, Attaché de mission, Premier Ministère ;
- Docteur DAKUYO/DAKUO Marie Thérèse, Médecin du travail, Ministère chargé de la sécurité sociale ;
- Monsieur PARE Moïse, Inspecteur du Travail, Ministère chargé de la sécurité sociale ;
- Monsieur GUIBILA W. Raphaël, Ministère chargé de la santé ;
- Monsieur OUEDRAOGO Jean Marie, Administrateur des services financiers, Ministère chargé des finances ;
- Monsieur OUARI Antoine, Inspecteur du trésor, Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique ;
- Monsieur DOULKOUUM Boukary, Directeur de la prévoyance sociale et des sorties assistées, Ministère chargé de la fonction publique ;
- Monsieur SEDOGO Pierre, Directeur du plaidoyer et de la mobilisation sociale, Ministère chargé de l'action sociale ;
- Madame SANON Adélaïde, Directrice des ressources humaines, Ministère chargé du commerce, de la promotion de l'entreprise et de l'artisanat ;
- Madame DA/DAKIO Yacinthe, Chef de service de la productivité et du rendement, Ministère chargé de l'agriculture ;
- Madame YADGHO/LOFO Jeanne, Inspecteur technique des services, Ministère chargé de l'emploi ;
- Monsieur OUEDRAOGO Arnaud, Conseiller technique, Ministère chargé de la promotion des droits humains ;
- Monsieur ZOMBRE Arzouma Gildas, Chargé d'étude au Secrétariat Général, Ministère chargé de la promotion de la femme ;
- Monsieur SAWADOGO W. Michel, Chargé de mission pour les secteurs sociaux, Ministère chargé de l'analyse et de la prospective ;

- Madame SANOU/YAGO Armande Valentine, Chef de service du personnel Ministère chargé des mines ;
- Colonel ZOURE Dominique, Directeur de la mutuelle des forces armées nationales, Ministère chargé de la défense ;
- Monsieur GANSONRE W. Clément, Administrateur civil, Ministère chargé de l'administration territoriale et de la décentralisation.

Au titre des Établissements publics de prévoyance sociale

- Monsieur BAÏLOU Sary, Directeur central des prestations, Caisse nationale de sécurité sociale ;
- Madame GACKO Mamounata, Directrice des études et des affaires juridiques, Caisse autonome de retraite des fonctionnaires

Au titre des Établissements publics de santé :

- Docteur SAWADOGO Mihiri Alphonse, Médecin du travail, Office de santé des travailleurs ;
- Monsieur SOMDA N. Auguste Joël, Administrateur des hôpitaux, Centre hospitalier universitaire Yalgado OUEDRAOGO ;

Au titre des Organisations de la société civile :

- Docteur BOUGOUMA Léonie, Pharmacien, Conseil national du patronat burkinabè ;
- Monsieur KINDA Dieudonné, Directeur des ressources humaines, Conseil national du patronat burkinabè ;
- Monsieur AUDOUIN Philippe, Directeur Général de AGF, Conseil national du patronat burkinabè et Association professionnelle des sociétés d'assurances du Burkina ;
- Monsieur SOME Jean Hubert, Centrales syndicales ;
- Monsieur ZERBO Abdou, Centrales syndicales ;
- Monsieur TRAORE Amadou, Centrales syndicales ;
- Docteur RAMDE W. Norbert, Médecin, Ordre National des médecins du Burkina ;
- Docteur BENAÏO Victoire, Pharmacien, Ordre des pharmaciens du Burkina ;

- Monsieur MARIKO Lamine, Chargé de formation et d'appui conseil, Structures d'appui aux mutuelles de santé ;
- Monsieur SOURABIE Dominique, Maire de la Commune de Moussodougou, Association des municipalités du Burkina Faso ;
- Monsieur HASING Lamoussa Augustin, Gestionnaire, Confédération paysanne du Faso ;
- Docteur ZIDA Boureima, Médecin, Association burkinabè de santé publique ;
- Monsieur TRAORE Alassane, Secrétaire Général de la section du Kadiogo, Ligue des consommateurs du Burkina Faso.

Article 2 : La Secrétaire Générale du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, le Secrétaire Général du Ministère de l'Économie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présente arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté entrera en vigueur à compter de sa date de signature et sera publié au Journal Officiel du Faso.

Fait à Ouagadougou, le

Ampliations :

1 Original	1 OST
1 PF	1 CHU/YO
1 PM	1 CNPB
1 MS	6 Syndicats
1 MTSS	1 OMB
1 MEF	1 OPB
1 MASSN	1 SAMS
1 MFPRE	1 AMBF
1 MCPEA	1 CPF
1 MAHRH	1 APSAB
1 MJE	1 ABSP
1 MPDH	1 LCB
1 MPF	1 SG/MTSS
1 MCM/PF/CAP	1 SG/MEF
1 MCE	1 ITS/MTSS
1 DEF	1 ITS/MEF
1 MATD	Toutes Directions
1 CNSS	Intéressés
1 CARFO	Affichage

Le Ministre du Travail
et de la Sécurité Sociale

Le Ministre de l'Économie
et des Finances

Dr Jérôme BOUGOUMA
Officier de l'Ordre National

Lucien Marie Noël BEMBAMBA
Chevalier de l'Ordre National